

Paris, le 17 avril 2003

Communiqué de presse

Le Crédit Agricole obtient le label du Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale (CIES) pour sa nouvelle offre de fonds Commun de Placement Entreprise « Développement Durable ».

Une offre complète « Développement Durable »

La gamme « Développement Durable » de Crédit Agricole Epargne Salariale, qui vient d'obtenir le label du CIES, est structurée autour de deux FCPE :

- **Le FCPE Uni SR**, qui comporte trois compartiments :
 - Sérenté, géré en monétaire Euro,
 - Rendement, géré en obligations de la zone Euro comportant à la fois des titres d'Etats et des obligations d'entreprises privées,
 - Expansion, géré en actions européennes.
- **Le FCPE Uni Solidaire**, qui conjugue «valeur économique et financière» et « valeur sociale et humaine ». Le label Finansol confirme son appartenance au monde de l'épargne solidaire. Il est investi à hauteur de :
 - 65% au maximum dans des actions européennes,
 - 5 à 10% dans SIFA, une société de capital-risque solidaire de France Active, qui finance localement des projets créant des emplois pour des personnes exclues du monde du travail,
 - le reste en produits de taux (obligations et monétaire).

Un processus d'investissement rigoureux et transparent

L'offre « Développement Durable » repose sur un processus d'analyse socialement responsable et de gestion propres à Crédit Agricole Asset Management , animé par une équipe dédiée de 5 personnes.

Tous les compartiments de l'offre labellisée utilisent exclusivement des actions, obligations ou des instruments monétaires émis par des sociétés européennes sélectionnées par le même filtre de développement durable. Ce dernier note les sociétés à l'intérieur de chaque secteur selon des critères à pondération adaptée. Il est alimenté par les analyses de Crédit Agricole Asset Management et par deux agences de notation externes : Vigeo et Eiris.

Crédit Agricole S.A.

Contacts Presse

Marie-Aude Dubanchet

01 43 23 59 44 – marie-aude.dubanchet@credit-agricole-sa.fr

Sébastien Audra

01 43 23 37 51 - sebastien.audra@credit-agricole-sa.fr

Des moyens efficaces d'audit des procédures sont offerts aux représentants des épargnants pour une transparence complète du processus d'investissement. De plus un comité d'orientation, composé de personnalités extérieures au groupe Crédit Agricole, est le garant de la conformité du processus de gestion avec les objectifs du « Développement Durable ».

Enfin, Crédit Agricole Asset Management aidera les conseils de surveillance de ces fonds à exercer leurs droits de vote, avec le concours de partenaires extérieurs, Proxinvest et ISS.

Crédit Agricole S.A.

Contacts Presse

Marie-Aude Dubanchet
Sébastien Audra

☎ 01 43 23 59 44 – marie-aude.dubanchet@credit-agricole-sa.fr
☎ 01 43 23 37 51 - sebastien.audra@credit-agricole-sa.fr